

« Comment conseiller son employeur à la prévention des risques liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques »

Référence : OCP-F001 - Version : oct. 2020

Objectifs pédagogiques

- **Objectif n°1** : Connaître les normes et les réglementations applicables aux risques liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques
- **Objectif n°2** : Identifier les sources de rayonnement et reconnaître les risques électromagnétiques associés
- **Objectif n°3** : Analyser les situations de travail sous l'angle de la gestion des risques, justifier l'exposition aux ondes électromagnétiques et évaluer le ou les risques potentiels
- **Objectif n°4** : Informer les travailleurs exposés afin qu'ils puissent devenir acteur de leur prévention
- **Objectif n°5** : Appliquer la réglementation en vigueur pour tous les travailleurs exposés, comprenant les travailleurs à risques particuliers (apprenti, femme enceinte et/ou porteur d'implants médicaux...)

Programme de la formation

1) Introduction aux ondes électromagnétiques :

- Définition et caractéristiques du champ électrique, du champ magnétique et des champs électromagnétiques
- Principales sources de rayonnements en entreprise

PUBLIC CONCERNÉ :

Chef d'entreprise, toute personne désignée par son employeur pour assurer ces fonctions, intervenant ou technicien en prévention des risques professionnels, médecin du travail, référent en santé et sécurité au travail, responsable HSE, membre CSE...

DURÉE :

1 journée soit 7h de formation.
La formation peut être scindée en 2 demi-journées afin de permettre aux participants de mettre en pratique leurs acquis entre les 2 sessions.

NIVEAU INDICATIF DE FORMATION :

Niveau 5

PRÉ-REQUIS :

Adaptation de la formation au niveau des bénéficiaires présents (prise en compte de l'expérience et/ou du diplôme). Un questionnaire de pré-formation est rempli par chacun des participants en amont de la session afin de comprendre les attentes et les objectifs de chacun.

LIEU :

Intra-entreprise en présentiel ou en visioconférence

EFFECTIF :

Inscription individuelle et jusqu'à 10 participants maximum par session

MODALITÉS D'ACCÈS :

La présente formation est accessible par demande individuelle, ou via le plan de formation pour les participants salariés.

Le délai de mise en œuvre d'une formation est fixé en commun accord entre le Client et OneClick Prévention.

INTERVENANT :

Pierre-Henri MERRER

TARIF (Hors frais de déplacement) :

Inscription individuelle : 690 € HT

Groupe : 380 € HT par participant

2) Dispositions réglementaires et effets sur la santé :

- Connaître les effets biophysiques directs et effets indirects d'une exposition aux champs électromagnétique
- Comprendre la réglementation en vigueur et les valeurs limites d'exposition et valeurs déclenchant l'action définies
- Connaître les règles particulières concernant les travailleurs à risques particuliers

3) Démarche d'évaluation des risques d'exposition aux champs électromagnétiques :

- Méthode pour évaluer les risques professionnels liés aux rayonnements électromagnétiques
- Mesures et moyens de prévention liés aux risques électromagnétiques
- Études de cas
- Gestion du risque - Conduite à tenir

Note : Programme conforme aux exigences des articles R4453-17 et R4453-24 du Code du travail

Moyens Pédagogiques

- Documents supports de formation projetés
- Apports théoriques
- Exercices sur des cas concrets
- Étude de cas
- Apports du formateur
- Échanges et partages d'expérience

Mode d'évaluation

- Feuilles de présence.
- Une grille d'évaluation « à chaud » de la formation sera complétée par le participant.
- Une grille d'évaluation « à froid » de la formation sera complétée par le participant 1 mois après la formation.